

## BILAN AU 31/08/2010

## GLOBAL

LIBELLES	2009/2010			2008/2009	LIBELLES	2009/2010	2008/2009
	BRUT	AMORTIST	NET	NET			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>							
Immobilisations financières	18 951,18	15 679,29	3 271,89	4 907,84	Projets associatifs réalisés	312 167,52	299 127,02
Immobilisations techniques	292 610,92	288 490,69	4 120,23	7 102,65	Projets associatifs reportés	54 060,50	67 101,00
Immobilisations financières	142 596,88	136 520,53	6 076,35	9 457,10	Report à nouveau	-39 026,41	-8 886,53
Dot et cautionnement	102,00		102,00	102,00	Réserves		8 822,47
<b>sous-total</b>	454 260,98	440 690,51	13 570,47	21 569,59	Provisions pour risques	25 000,00	25 000,00
					Résultat de l'exercice	-176,57	-38 962,35
					<b>sous-total</b>	352 025,04	352 201,61
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES à - d'un an</b>		
Crédits	3 957,86		3 957,86	2 359,40	Fournisseurs	14 998,17	19 669,64
Crédit de TVA	3 719,68		3 719,68	525,00	Factures non parvenues	22 967,91	7 480,79
Disponibilités	530 572,63		530 572,63	531 045,56	Dettes sociales et fiscales (impôts et charges non payées)	128 802,29	130 154,49
<b>sous-total</b>	538 250,17		538 250,17	533 929,96	<b>sous-total</b>	166 768,37	157 304,92
<b>REGULARISATION ACTIF</b>					<b>REGULARISATION PASSIF</b>		
Charges constatées d'avance (payées pour l'ex.suivant)	3 561,44		3 561,44	5 463,98	Produits constatés d'avance (recettes perçues concernant l'ex.suivant)	57 793,67	52 637,00
Produits à recevoir (cettes à percevoir sur l'ex.suivant)	21 205,00		21 205,00	1 180,00			
<b>TOTAL</b>	<b>1 017 277,59</b>	<b>440 690,51</b>	<b>576 587,08</b>	<b>562 143,53</b>	<b>TOTAL</b>	<b>576 587,08</b>	<b>562 143,53</b>

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

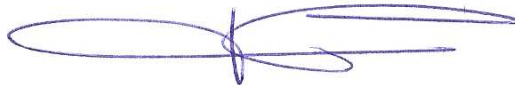
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly, le 28 février 2011



Jean-Claude PETER  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

# **A.C.C.R.M.**

## **ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RUEIL MALMAISON**

Association sans but lucratif

20, boulevard Edmond Rostand  
92500 RUEIL MALMAISON

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2010

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice de douze mois clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RUEIL MALMAISON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.